

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2480>



Intervention de Lucie Lefèvre (CAN, Nantes) sur PPCR et l'évaluation.

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - ARCHIVES - CAN du SNES de janvier 2018 -



Date de mise en ligne : dimanche 21 janvier 2018

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Le paragraphe « Nouvelles carrières-PPCR » semble reporter les difficultés rencontrées par nos collègues sur de simples « dysfonctionnements de notre administration ». Sont tuées les nouvelles procédures d'évaluation que subissent les enseignant-es. Comme nous le craignons, ces nouvelles modalités renforcent les pressions exercées sur les collègues. La procédure d'inspection est extrêmement lourde : le personnel est maintenu dans l'attente de son inspection très longuement car l'annonce de la venue de l'IPR est faite très en amont, et une demande de documents préparatoire accroît conséquemment la charge de travail des enseignants. Le SNES a eu beau demander la suppression du document d'auto-évaluation tel qu'imaginé à l'origine, dans les faits, les collègues ne sont absolument pas en position de refuser les demandes de leurs IPR. Le collègue attend ensuite son rendez-vous avec un chef d'établissement plus ou moins « bienveillant ». La réalité est que les collègues sont maintenu-es sous pression pendant des semaines entières.

Proposition d'amendement : ajouter dans ce paragraphe un nouveau paragraphe « Rendez-vous de carrière : **le SNES-FSU fait le constat que la mise en place de l'évaluation des enseignants, dans le nouveau déroulé de carrière est extrêmement pesante et infantilissante pour les enseignant-es. Il est souhaitable qu'un nouveau cadrage soit effectué au vu des réalités locales actuelles et que les enseignants ne soient pas soumis à une telle pression.**